

COMMUNE LAVERNOSE-LACASSE  
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 18  
Date de la convocation : 04/10/2022

**Objet :** Révision des tarifs de location des salles communales

**Numéro :** V-2022/49

**SEANCE du 10/10/2022**

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX et le dix-sept octobre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

**Présents** : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, SENTENAC Chrystèle, FEUILLERAT Patrick, TORRES Sébastien

**Pouvoirs** : SENTENAC Patrick donne pouvoir à MASCRE Gérard, BASCANS Pascale donne pouvoir à ZARADER Karine, LEROUX Jean-François donne pouvoir à PELLEGRINO Yvette

**Absents excusés** : DOTTO Christian, PAROLIN Vanessa, GUELIN Carole, BIZET Cécile, DE PUYMAURIN Thierry

Monsieur MASCRE Gérard élu secrétaire de séance

**Exposé des visas :**

Vu les délibérations n°I-2015-03 du 05/01/2015 et VIII-2021/102 du 06/12/2021 fixant les tarifs de location de la salle des fêtes et la salle Vernosolem,

Considérant que les tarifs de location des salles communales n'ont pas été réévalués depuis 2015,

Considérant la hausse du coût de l'énergie,

**Exposé des motifs :**

Monsieur le Maire propose la révision des tarifs de location comme suit :

REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2022

Application agréée E-legalite.com

93\_DE-031-213102874-20221017-V\_2022\_49-D

TARIFS SALLE DES FETES	JOURNEE SEMAINE 9H / 16h30	JOURNEE SEMAINE 9 H/ 9 H le lendemain	JOURNEE WEEK- END 9H/ 9H	WEEK- END
				DU SAMEDI 11 H AU LUNDI 9H Dans le cas où il n'y aura pas de réservation pour le vendredi soir la clé de la salle pourra être récupérée le vendredi soir entre 17 H et 18 H
<b>Associations</b>				
Village	40	50	50	50
Extérieur				
Caution				
<b>Particuliers</b>				
Village	250	300		500
Extérieur	450	550		1100
Caution	1000	1000		1100
<b>Entreprises</b>				
Village	250	300		450
Extérieur	500	600		1200
Caution	1200	1200		1200
<b>Commerçants</b>				
Village	250	300		450
Extérieur	500	600		1200
Caution	1200	1200		1200

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-031-213102874-20221017-V\_2022\_49-D

TARIFS SALLE VERNOSOLEM	JOURNEE SEMAINE 9H / 16H30	JOURNEE SEMAINE 9 H/ 9 H le lendemain	JOURNEE WEEK-END 9H/ 9H	WEEK- END DU SAMEDI 11 H AU LUNDI 9H Dans le cas où il n'y aura pas de réservation pour le vendredi soir la clé de la salle pourra être récupérée le vendredi soir entre 17 H et 18 H
<b>Associations</b>				
Village	30	40	40	40
Extérieur				
Caution				
<b>Particuliers</b>				
Village	150	200		300
Extérieur				
Caution	500	500		500
<b>Entreprises</b>				
Village	200	250		380
Extérieur				
Caution	500	500		500
<b>Commerçants</b>				
Village	200	250		380
Extérieur				
Caution	500	500		500

Conformément à la délibération n°VIII-2021/102, il est rappelé la mise en place, pour les associations, d'une option ménage venant en supplément du coût de la location, à savoir :

Pour la salle des fêtes : Option ménage 60 €  
 Pour la salle Vernosoalem : Option ménage 40 €

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**DECIDE**

- De fixer les tarifs de location des salles tels qu'énoncés ci-dessus.

**A la majorité des membres présents et représentés  
 POUR : 18 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Certifiée exécutoire par le Maire de Lavernose-Lacasse compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le et de la publication le

**A LAVERNOSE LACASSE LE 17/10/2022**

**Le Maire Alain DELSOL**



REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2022

Application agréée E-legalite.com